

Syndicat SIT- 16, rue des Chaudronniers - CP 3287 - 1211 Genève 3  
Syndicat SSP/VPOD section Genève - 6, Terreaux-du-Temple - 1201 Genève  
AGEJE (Association genevoise des éducateurs-trices du jeune enfant) - 2, pl. de la Synagogue - 1203 Genève  
ACIPEG (Association des cadres des institutions de la petite enfance) - CP 2012 - 1211 Genève 2

**Pétition à l'intention du Conseil municipal et du Conseil administratif de la Ville de Genève**

## **Extension du service public au domaine de la petite enfance Pas de personnel au rabais !**

Les soussigné-e-s, membres du personnel des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève, ont pris connaissance du projet de résolution du Conseil administratif en vue de l'extension du service public au domaine de la petite enfance et de la plaquette y relative. Le personnel est favorable au principe d'extension du service public au domaine de la petite enfance, notamment parce que l'accueil de la petite enfance doit être une tâche publique et parce qu'il s'agit d'instaurer un employeur unique.

**Cependant, le personnel exprime, par la présente pétition, son désaccord concernant le contenu de ce projet de résolution (PR-476) pour les raisons suivantes :**

- aucune négociation préalable n'a été conduite avec les organisations représentatives du personnel, alors que les conditions de travail du personnel de la petite enfance sont en jeu ;
- l'option 2, recommandée par le Conseil administratif, constitue une inégalité de traitement, puisque les mécanismes salariaux retenus pour le personnel de la petite enfance sont différents de ceux du personnel municipal. Elle constitue une solution au rabais, puisque la progression salariale prévue est bien inférieure à celle du personnel municipal. Elle constitue une discrimination au sens de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes, puisque le personnel de la petite enfance est essentiellement féminin.

**C'est pourquoi le personnel demande :**

- l'intégration de l'ensemble du personnel au statut du personnel de l'administration municipale ;
- l'adoption d'un règlement d'application qui prenne en compte les spécificités des métiers de du secteur de la petite enfance ;
- l'entrée en négociation du Conseil administratif avec les organisations du personnel en vue de régler les modalités concrètes du passage du personnel d'un statut à l'autre (vacances, remplacements, domiciliation, temps partiels, LPP, maladie, ancienneté, fonctions, etc.) ;
- la prise en compte, dans le cadre de la refonte générale du statut du personnel municipal, des nouvelles formes d'emploi propres au personnel féminin et à temps partiel, notamment du secteur de la petite enfance.

Prénom	Nom	Institution	Signature

**Pétition à renvoyer, même incomplète, au plus tard le 30 octobre 2006 à l'adresse centralisée suivante :**  
SIT - CP 3287 - 1211 Genève 3.

**Syndicat SIT- 16, rue des Chaudronniers - CP 3287 - 1211 Genève 3**  
**Syndicat SSP/VPOD section Genève - 6, Terreaux-du-Temple - 1201 Genève**  
**AGEJE (Association genevoise des éducateurs-trices du jeune enfant) - 2, pl. de la Synagogue - 1203 Genève**  
**ACIPEG (Association des cadres des institutions de la petite enfance) - CP 2012 - 1211 Genève 2**

---

Genève, le 8 novembre 2006

Monsieur Roberto Brogini  
Président du Conseil Municipal  
Secrétariat du Conseil municipal  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève 3

**Concerne : Pétition du personnel de la petite enfance au Conseil municipal :  
« Extension du service public au domaine de la petite enfance, Pas de  
personnel au rabais ! » - Projet de Résolution PR - 476**

Monsieur le Président,

Nous vous remettons ce jour une pétition au Conseil municipal et au Conseil administratif intitulée : « Extension du service public au domaine de la petite enfance, Pas de personnel au rabais ! » concernant le projet de Résolution PR – 476.

Les syndicats et organisations du personnel des institutions de la petite enfance, subventionnées par la Ville de Genève, ont lancé cette pétition qui a récolté, en un mois seulement, 870 signatures auprès des 954 membres du personnel concerné, ce qui représente un taux de 91,2%. Les signatures proviennent d'une soixantaine d'institutions, soit la quasi-totalité des institutions de la petite enfance, subventionnées par la Ville de Genève.

Nous vous remercions de transmettre cette pétition au Conseil municipal qui, nous l'espérons, tiendra compte au cours de ses délibérations de cette claire détermination du personnel à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour les organisations du personnel



Valérie Buchs  
Secrétaire syndicale SIT

**Annexe : Pétition avec 870 signatures originales**